



**COMMUNIQUÉ**  
**LA VILLE DE SAINTE-ANNE**  
**S'ADAPTE ET RESTE MOBILISÉE**

**PERTURBATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX**  
**SUITE AU MOUVEMENT DE GRÈVE GÉNÉRALE**

**Sainte-Anne, le mardi 02 mars 2021**

Le Maire de la ville de Sainte-Anne, Christian BAPTISTE, informe les parents qu'en raison du mouvement de grève générale, la Régie scolaire est dans l'incapacité d'assurer les services de restauration aux scolaires et de portage à domicile ce jour.

Par ailleurs, il précise que la Crèche municipale est fermée et que d'autres perturbations sont à prévoir dans les écoles.

La Ville tiendra les parents informés de l'évolution de la situation.

*Afin de relayer cette information auprès du public et de nos concitoyens,  
la présence de la presse est vivement sollicitée.*

*Contacts Presse :*

*Marie-Chantal FRANCILLETTE - 0690 76 32 48 - [communication@ville-sainteanne.fr](mailto:communication@ville-sainteanne.fr)*

*Eddy TITE - 0690 76 89 07 - [eddy.tite@ville-sainteanne.fr](mailto:eddy.tite@ville-sainteanne.fr)*